



COMMUNIQUE

Paris, le 10 janvier 2025

Transfert des missions forêt au ministère de la Transition écologique, de la Biodiversité, de la Forêt, de la Mer et de la Pêche

A l'annonce du transfert de la forêt du ministère de l'agriculture et de la souveraineté alimentaire (MASA) vers celui de l'Écologie, **FO Agriculture** a écrit à la Secrétaire générale (SG) du MASA pour lui faire part :

- de sa déception après l'éphémère réapparition de la forêt dans le nom de notre ministère ;
- des interrogations des personnels potentiellement concernés, notamment ceux exerçant en DDT(M), DRAAF ou DGPE : gestion carrière, déroulement, mobilités, PSC...

La Secrétaire générale a invité les élus du CSA ministériel le 9 janvier 2025 à 18 heures afin d'apporter des éléments de réponses :

- Gestion des agents : le secrétariat général du MASA continue de gérer les agents en charge des dossiers dont la compétence a été transférée. C'est une pratique peu familière au MASA mais cela ne pose pas de difficulté.

Il n'y a donc pas dans l'immédiat de transfert ni de conséquence sur la gestion de carrière (déroulement, mobilités...) ni sur la protection sociale complémentaire (PSC – mutuelle santé prévoyance). Le MASA continue de payer les agents.

- Décret d'attribution des missions : le décret prévoit que le MASA contribue à la politique de gestion durable des forêts et de la filière bois et de la politique en matière d'industrie forestière.
- Dialogue social : le transfert n'a pas d'incidence sur le périmètre du dialogue social au MASA.
- Enseignement et recherche : l'enseignement technique forestier et la recherche en matière de forêt restent au MASA.

Hormis ces informations qui concernent directement les personnels, les modalités semblent encore floues et il n'appartient pas à **FO Agriculture** de communiquer des informations non stabilisées.

FO Agriculture a néanmoins demandé à l'Administration de communiquer au plus vite aux personnels concernés les informations nécessaires.

FO Agriculture reste à votre écoute et continuera à se battre pour la défense de nos missions mais aussi des femmes et des hommes qui les assurent.